

Avec le Smart Building, le génie climatique devra beaucoup évoluer

En génie climatique, c'est un véritable appel à une évolution profonde des activités des bureaux d'études et des entreprises d'installation, de maintenance, d'exploitation et de négoce que vient de lancer un « Manifeste des bâtiments intelligents pour des territoires durables et responsables ». Ce manifeste a été élaboré par Smart Building Alliance (SBA), une association française née en 2012 et parmi les membres de laquelle figurent ABB, ACR, Cofely Axima, CSTB, EDF, EnOcean, Honeywell, Johnson Controls, Siemens, Spie et Wit. Dédiée à la problématique du pilotage automatisé des bâtiments avec l'aide du « cloud » informatique, l'association SBA estime qu'il faut « passer de la GTB au smart building » afin de réaliser « une véritable mutualisation énergétique » et d'exploiter et valoriser les multiples données relatives à l'état des bâtiments, de leurs occupants et leurs équipements. Pour réussir les « smart buildings » du futur, le manifeste de SBA insiste sur la nécessité, au niveau de l'installation, de disposer de corps de métiers pluri-disciplinaires. L'installateur devra pouvoir assumer la fonction d'intégration et interagir avec différents lots du bâtiment, tandis que les entreprises de maintenance et d'exploitation, quant à elles, devront maîtriser les systèmes de monitoring et de traitement des données, explique-t-on à SBA. D'une façon générale, l'association prône, pour le Smart Building, une « approche globale » avec, notamment, une gestion des consommations d'énergie en fonction de la présence et des besoins des occupants. L'association propose également la création d'un lot « Smart Grid », qui, explique-t-on, serait « une prolongation du lot GTB ou BMS qui prendrait en compte de manière transverse tous les lots du bâtiment », notamment le lot CVC, et ce en intégrant en particulier la gestion de confort. Dans cette logique d'interopérabilité et de circulation et d'échange des données qu'entend promouvoir SBA, l'association distingue plusieurs « couches » superposées et en étroite communication : 1) capteurs, actionneurs, bus de terrain, régulateurs, compteurs, etc., 2) équipements de gestion globale du bâtiment (avec ou sans supervision), 3) modélisation des données à envoyer dans le « cloud », 4) exécution des logiciels applicatifs dans le « cloud ».

16% des Français veulent acquérir un CESI, 15% un poêle à bois, 14% une PAC

16% des Français ont l'intention d'équiper leur résidence principale d'un chauffe-eau solaire, dont 4% dans moins de six mois, 17% dans six mois à un an, 43% dans un an ou deux, 36% dans plus de deux ans. C'est ce qui ressort d'une enquête Ifop réalisée en janvier dernier auprès d'un échantillon représentatif de Français, pour le compte de l'association Qualit'EnR. 16%, c'est un peu moins qu'il y a un an (17% en janvier 2013), mais sensiblement plus qu'en janvier 2012 (13%) et janvier 2011 (10%). Pour les PAC, les chiffres correspondants sont : 14% en 2014 (contre 12% en 2013 et 2012 et 9% en 2011), avec 5% prévoyant de s'équiper dans moins de six mois, 22% dans six mois à un an, 42% dans un an ou deux et 31% dans plus de deux ans. En ce qui concerne les poêles à bois, 15% des Français ont l'intention de s'équiper (contre 14% en 2013 et 9% 2012), dont 12% dans moins de six mois, 24% dans six mois à un an, 41% dans un an ou deux et 23% dans plus de deux ans. Les chiffres sont moins encourageants en chaudières à bois : seulement 8% (comme en 2013) prévoient en effet de s'équiper, dont 14% dans moins de six mois, 24% dans six mois à un an, 25% dans un an ou deux et 37% dans plus de deux ans. En SSC, 13% des Français ont l'intention de s'équiper (contre 16% en 2013 et 12% en 2012), avec 6% dans moins de six mois, 15% dans six mois à un an, 39% dans un an ou deux et 40% dans plus de deux ans.

Tous appareils confondus, 46% des propriétaires de maisons individuelles ont l'intention de s'équiper, contre 41% des locataires de maisons, tandis que, du côté des appartements, 22% des propriétaires sont partants, contre 26% des locataires. Par ailleurs, entre 74 et 79% des Français font « tout à fait ou plutôt » confiance aux équipements de chaleur renouvelable, contre 18 à 22% qui ne leur font « plutôt pas confiance », et 3 à 4% « pas du tout confiance ». Sur un an, la confiance dans les PAC est en baisse de 3%, contre des reculs de 4% en poêles à bois, de 5% en chaudières à bois, de 9% en SSC et de 8% en CESI. Par ailleurs, pour la production de chaleur, seulement 21% des Français (contre 32% voilà un an) pensent, « tout à fait ou plutôt », qu'il faut encourager en France la filière du fioul, contre 66% celle du gaz naturel (80% en 2013) et 90% les EnR (96% l'an passé). Inversement, 27% estiment qu'il ne faut « pas du tout » encourager la filière du fioul, contre seulement 6% celle du gaz naturel et 1% les EnR. Autre enseignement de l'enquête : 63% des Français font - tout à fait ou plutôt - confiance aux installateurs d'équipements énergétiques (contre 4%, « pas du tout confiance »). Un installateur en qui les Français auraient plus facilement confiance, devrait disposer d'un label qualité ou d'une qualification (pour 74% des personnes interrogées). Par ailleurs, 50% de nos compatriotes ont entendu parler de la future écoconditionnalité, dont 43% trouvent que c'est une bonne chose. Mais 7%, une mauvaise chose.

Débat musclé sur une RT 2012 qui continue de provoquer bien des remous

« La RT 2012 permet d'installer des chaudières à condensation dans des enveloppes moins bien isolées que celles de bâtiments RT 2005. » C'est ce qu'a affirmé Jean Bergougnoux (association Equilibres des énergies) lors d'une récente audition publique de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). M. Bergougnoux a estimé que la RT 2012 était « peu incitative à des innovations préparant l'avenir ». Il a appelé à « ne pas tuer des solutions innovantes électriques porteuses d'avenir ».

« La RT 2012 est le symbole d'un échec et celui d'une démesure dans la rédaction d'un texte », a jugé pour sa part Alain Lambert, qui préside la Commission consultative d'évaluation des normes. Parlant de "développement insensé dans les menus détails", il a dit que la RT 2012 n'était pas applicable. « Le droit en devient illisible et tyrannique », s'est-il exclamé. A l'OPECST, on dit craindre que des produits innovants puissent « être pénalisés faute d'une mise à jour de leur modélisation au sein du moteur de calcul de la RT 2012 ». Pour sa part, Patrice Hennig (Association française du gaz) a souligné que l'on comptait aujourd'hui « presque autant » de titres 5 après un an de RT 2012 qu'après huit ans de RT 2005. Pour sa part, Etienne Crépon (DHUP) a promis un allègement et une simplification de cette procédure du titre V.

- **EN BREF.** L'OPQIBI, organisme de qualification de l'ingénierie, vient de publier une nouvelle édition de sa nomenclature, qui comprend de nouvelles qualifications relatives à l'assistance à maître d'ouvrage pour la réalisation d'installations de production d'énergie utilisant la biomasse, ainsi qu'aux études thermiques réglementaires. Ces dernières qualifications « devraient être exigées dans le cadre des labels Effinergie+ et BEPOS-Effinergie 2013, ainsi que des futurs labels de la RT 2012 », signale-t-on à l'OPQIBI.